

République française
SAINT CERNIN
Département du Cantal

Séance du mardi 08 décembre 2015

Membres en exercice : 15

Date de la convocation: 01/12/2015

Présents : 14

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Thierry RIEU

L'an deux mille quinze et le huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée,
s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Andre DUJOLS, Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Nadine ROQUESSALANE, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Françoise MARRONCLE, Pierre BOUCHISSE

Représentés: Marie Lyse DUNION

Absents:

Objet: DM 3 - Commune - 2015_076

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2015, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
023 (042)	Virement à la section d'investissement	5712.00	
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	-5712.00	
TOTAL :		0.00	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
2158 - 187	Autres installat°, matériel et outillage	-1500.00	
2313 - 127	Constructions	-2000.00	
2315 - 150	Installat°, matériel et outillage techni	-2500.00	
238 - 112	Avances versées commandes immo. incorp.	16712.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		5712.00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement		5000.00
TOTAL :		10712.00	10712.00
TOTAL :		10712.00	10712.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits et en recettes les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 23.12.2015
et publication ou notification du 08.01.2016

